

Présentation du Cadre de travail

Ce document vise à **vous informer** de façon précise sur les conditions dans lesquelles nous réaliserons, ensemble, les séances de soutien et/ou de psychothérapie que vous avez sollicitées. C'est cela que nous appelons « **le cadre** » en psychologie. Si vous acceptez ce cadre, alors nous nous engageons mutuellement à le respecter.

A - Contexte des séances, durée et montant des honoraires

Déroulement des séances

Les séances de soutien/accompagnement psychologique **ont lieu uniquement en ligne** : par Internet en **visio-consultation** ou, éventuellement, par téléphone ou e-mails. Je n'ai actuellement pas de cabinet « physique ».

Les séances de visio-consultation (audio et vidéo) ont lieu **via l'application Zoom** (cryptée de bout en bout). L'espace Internet de consultation est **privatisé** par un mot de passe. En cas de retard, **je vous y attends pendant 15 minutes** ; au-delà, sans nouvelles de votre part, la séance est considérée comme annulée et je me déconnecterai.

La **première consultation** est un moment particulier, où nous faisons connaissance. Nous nous présentons mutuellement, nous abordons les raisons qui vous ont amené(e) à prendre rendez-vous, puis nous envisageons ensemble les chemins thérapeutiques qui pourront le mieux vous convenir.

La prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous peut se faire par différentes voies :

- par **téléphone** (07.69.78.42.46) ; je ne décroche pas pendant les consultations, donc n'hésitez pas à me laisser un message avec l'objet de votre appel.
- par **SMS** (07.69.78.42.46)
- par **e-mail** : florence.noel@cabinet-crealis.fr
- par Internet, depuis mon **agenda en ligne** : <https://www.rdvlive.fr/prise-rdv/florence-noel/>

Procédure de réservation :

1. choisissez le type de consultation que vous souhaitez
2. cliquez sur la plage horaire où vous être disponible (par exemple, sur le lundi après-midi)
3. des horaires s'affichent ; cliquez sur l'horaire qui vous convient
4. saisissez votre numéro de téléphone portable pour recevoir votre code par sms

5. renseignez le code reçu par sms
6. remplissez le formulaire qui s'affiche (il est important de bien remplir ces informations, pour l'établissement de votre facture).
7. Définissez un code personnel à 4 chiffres pour vos prochaines réservations : ainsi, vous n'aurez plus à recevoir un code de validation par SMS.

Durée et tarifs des séances

Séance de **soutien** ou de **psychothérapie** / première consultation :

- Durée : 50 minutes / Tarif : 50 €

Séance de **danse-mouvement thérapie** (en présentiel, en salle de danse) :

- Durée : 60 minutes / Tarif : 60 €

L'annulation d'une séance est possible jusqu'à 48h à l'avance.

En cas d'**absence non excusée à une séance** ou de **rendez-vous non annulé 48h à l'avance** : un dédommagement vous sera facturé, d'un montant de 30€, soit 60 % des honoraires de la séance de psychothérapie (36 € pour la séance de danse-mouvement thérapie).

*Une absence non excusée implique un créneau vide qui aurait pu être proposé à quelqu'un d'autre.
C'est pourquoi, toute personne qui ne prévient pas de son absence, ou annule tardivement, doit s'acquitter de frais de dédommagement.*

Paiement

Le paiement de la séance est à effectuer de préférence par **virement bancaire**, le jour même de la séance ou la veille. Je vous envoie mon RIB après votre prise de premier rendez-vous. Il est possible de régler par **chèque bancaire** (dans ce cas, vous pouvez choisir de faire un chèque pour chaque séance ou de payer à la fin du mois pour les séances réalisées sur le mois). L'adresse à laquelle envoyer le chèque sera indiquée sur la facture.

B - Mes engagements en tant que psychologue diplômée

- ✓ Je vous écoute et vous accompagne en respect du **code de déontologie** des psychologues.
- ✓ Les psychologues étant soumis au **secret professionnel**, je vous garantis la **confidentialité** de nos échanges. **Le secret professionnel peut être levé, exceptionnellement, en cas de pratiques dangereuses et hors la loi.**
- ✓ La **bienveillance** et le **non-jugement** sont les valeurs qui guident mon travail. Je n'adhère à aucun dogme et privilégie l'ouverture d'esprit et l'étude des différentes possibilités. **Je ne**

vous imposeraï aucune solution ou manière de vous comporter. Mon travail est de vous accompagner dans **votre réflexion**, afin de trouver et de créer vos propres solutions. Pour cela, j'utilise des méthodes et outils thérapeutiques (par exemple, réaliser des exercices entre deux séances, utiliser la relaxation, l'imagerie mentale...).

C - Vos libertés et votre engagement

Vous êtes libre :

- d'arrêter les séances à tout moment ;
- de ne pas reprendre rendez-vous à l'issue d'une séance ;
- de dire si quelque chose vous a gêné, dérangé, au cours d'une séance ou encore si quelque chose ne vous convient pas/plus. Il est très important que vous vous autorisiez à formuler cela ;
- de me donner des nouvelles par mail ou SMS. Sachez que je lirai systématiquement vos messages, mais ne peux vous garantir d'y répondre à chaque fois ;
- d'annuler un rendez-vous, en prenant la précaution de le faire au moins 48h à l'avance ;
- d'être absent sans prévenir, néanmoins vous devrez vous acquitter des frais de dédommagement (comme expliqué plus haut dans le paragraphe « durée et tarif des séances »).

D - Précisions sur le déroulement d'une thérapie

- ✓ Une psychothérapie est personnelle et singulière. C'est pourquoi, je n'impose pas une fréquence-type pour les rendez-vous, ni une durée de thérapie. Ces aspects sont discutés ensemble lors de nos premières rencontres.
- ✓ Si nous estimons que vos besoins s'inscrivent dans une durée minimale de plusieurs mois, nous pourrons choisir ensemble de fixer une fréquence. Cela pourra être rediscuté et modifié (dans un sens ou dans l'autre) dès que le besoin s'en fait sentir. Nous pourrons aussi définir un jour et une heure qui seront toujours les mêmes pour nos séances ou bien changer de créneau horaire en fonction de vos disponibilités.
- ✓ La durée globale de la thérapie ne peut être connue à l'avance. Cela dépendra de vos ressentis et de votre cheminement. L'important est que nous puissions en discuter, dès que l'un de nous, vous ou moi, en ressent le besoin.
- ✓ Questionner la thérapie, sa durée, son évolution et échanger nos points de vue est toujours très constructif. Ce type de discussion a toute sa place au sein d'une séance.
- ✓ Enfin, il est possible de souhaiter faire une pause dans un cheminement psychologique, puis de reprendre la thérapie plus tard.